



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 11/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	VIN	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4439222	0165285			Zone Expedition : 03			5100158
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5100158 DU 11/03/2024 **							
NISSAN CC-372-WN							
COMMENTAIRE R.A. : NISSAN CC-372-WN							
NUMERO DE COMMANDE :							
I.FILTRE A HUILE AM	MHW92048 E09A02	1,00	4	16,33	50,00	8,16	8,16
I.FILTRE A AIR OV	SOGA838 E09A06	1,00	4	27,63	50,00	13,81	13,81
I.FILTRE A GAZOLE AM	SOGFCS753 E09A14	1,00	4	61,09	50,00	30,54	30,54
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 52,51							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants TVA		Total TTC	
PI : 52,51				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			
MO : 0,00				(4) 20,000		63,01	
DIV : 0,00				52,51			
				10,50			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4439222
N° Client : 0165285
N° Commande : 5100158

Echéance le : 30/04/2024

11/03/2024 63,01



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de livraison et ne font l'objet d'aucune remise de paiement. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de non-paiement à l'échéance, l'acheteur s'engage à verser les pénalités prévues sur ses comptes, pénalités et non payées à la date de la facture. Les pénalités sont dues à la date de la facture. Les pénalités sont dues à la date de la facture. Les pénalités sont dues à la date de la facture.

RESERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L441-6 du Code de Commerce. Les marchandises transférées à l'acheteur restent la propriété de l'établissement de commerce.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCES : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux du lieu où se trouve le siège de notre établissement.